

Résultats financiers de l'année 2011

Salaberry-de-Valleyfield, le 10 juillet 2012

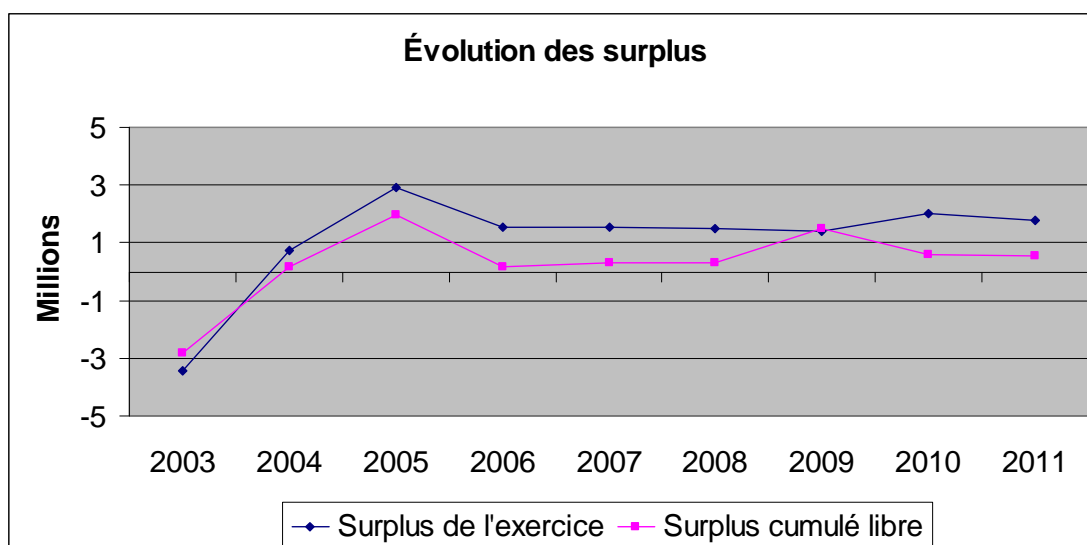
Madame la Conseillère et Messieurs les Conseillers,
Chères Concitoyennes, Chers Concitoyens,

Conformément à l'article 105.1 de la Loi sur les cités et villes réglementant tous les organismes et les corporations publiques, le trésorier doit déposer, à chaque année, un rapport financier faisant état du résultat budgétaire de l'année antérieure. Ainsi, l'état de la situation financière de la Ville de Salaberry-de-Valleyfield, en date du 31 décembre 2011, a été préparé sous la direction du trésorier et directeur du Service des finances et de l'informatique, monsieur Michel Décosse, et est accompagné d'un rapport de l'auditeur indépendant, Mme Jocelyne Poirier de la firme de comptables agréés Goudreau Poirier inc., qui a été mandatée pour revoir et auditer l'ensemble des opérations financières survenues au cours de l'année 2011. Ce rapport a été préparé conformément aux normes canadiennes de comptabilité pour les organismes du secteur public.

Les organismes publics comme le nôtre doivent, selon les normes de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA), inclure dans leurs états financiers annuels la juste part des opérations des organismes qu'elles contrôlent. À cet effet, l'ICCA (l'Institut Canadien des Comptables Agréés) a établi une série de critères précis visant à déterminer s'il y a effectivement contrôle public, voire municipal; on parle alors de périmètre comptable. En regard de cette obligation, les données contenues dans le présent rapport financier de la Ville de Salaberry-de-Valleyfield incluent les résultats de la Société du Port de Valleyfield, de la Régie intermunicipale de police des Riverains ainsi que ceux du Conseil Intermunicipal de Transport du Sud-Ouest. Comme ces données n'ont pas d'influence significative sur le résultat net de la Ville, nous nous limiterons donc à exposer les données relatives aux opérations spécifiques de la Ville ayant une influence directe sur le résultat net de l'exercice 2011.

Les états financiers de l'année 2011 démontrent un excédent net des revenus sur les dépenses de 1 799 017 \$, incluant un surplus de 474 265 \$ réalisé par les opérations de la Société du Port de Valleyfield. Le surplus provenant des opérations exclusives de la Ville est donc de 1 324 752 \$, soit une marge de 2,1 % par rapport à un budget de 64 M\$. Cet écart témoigne de notre rigueur et du respect des objectifs budgétaires fixés par le conseil et réalisés par nos directions de services.

Au 31 décembre 2011, l'excédent de fonctionnement accumulé de la Ville s'élève donc à 7,8 M\$ dont 7,2 M\$ sont réservés à différentes fins (voir paragraphe suivant). En conséquence, l'excédent accumulé libre est donc de 0,6 M\$ à pareille date. Quoique relativement modeste, cet excédent permettra tout de même à la Ville de réaliser différents projets que le conseil municipal jugera pertinent de financer à l'intérieur de sa planification annuelle. Un tableau est joint au présent rapport et fournit les informations relatives à l'évolution des surplus annuels depuis l'an 2003. Un deuxième tableau répartit ces surplus en fonction de leurs affectations respectives dans différentes réserves créées par le conseil municipal.



Tel que mentionné précédemment, les 7,2 M\$ en excédent de fonctionnement sont réservés à diverses fins. Dans une perspective de saine et prévoyante gestion, notre organisation municipale a procédé, au fil des ans, à la création de réserves pour la réalisation éventuelle d'activités imprévues et de disposer de leviers financiers nécessaires à la réalisation des projets jugés urgents et/ou s'engager dans une démarche structurante en lien avec nos obligations municipales. Il est à noter que la majeure partie de ces réserves sont associées à des règles particulières d'utilisation. En conséquence, la répartition des affectations et des réserves, au 31 décembre 2011, s'établit comme suit :

Surplus affecté – secteur Grande-Île	(239 907) \$
Réhabilitation des infrastructures et réseaux (fonds bleu)	271 859 \$
Équilibre budgétaire 2012	200 000 \$
Projets débutés en 2011 et terminés en 2012	834 504 \$
Réfection du boulevard Sainte-Marie	495 374 \$
Acquisitions d'immeubles	803 122 \$
Société du Port de Valleyfield	474 265 \$
Projet résidentiel	78 244 \$
Logement social	100 000 \$
Comité mixte municipal-industriel (mesures d'urgence)	21 064 \$
Parc industriel	211 593 \$

Stationnements	37 500 \$
Transport adapté	33 827 \$
Fonds d'amortissement - SQAE	42 527 \$
Fonds de roulement – capital non engagé	1 986 249 \$
Fonds de parcs et terrains de jeux	21 645 \$
Soldes disponibles – règlements d'emprunt	1 636 089 \$
Financement des activités de fonctionnement	(233 002) \$
Fonds de réfection des rues et routes, droits sur les carrières	464 160 \$
Pour un total de	7 239 113 \$

Les citoyennes et citoyens constateront donc que l'administration municipale a su dégager, au cours des ans, une marge de manœuvre appréciable permettant de mieux affronter les imprévus et, par conséquent, de mieux planifier l'avenir. Cette marge nous permet, en outre, d'organiser plus efficacement la réalisation des projets municipaux structurants et de bonifier, dans beaucoup de cas, les travaux que nous avons entrepris ou allons entreprendre au cours de la présente année et de celles à venir.

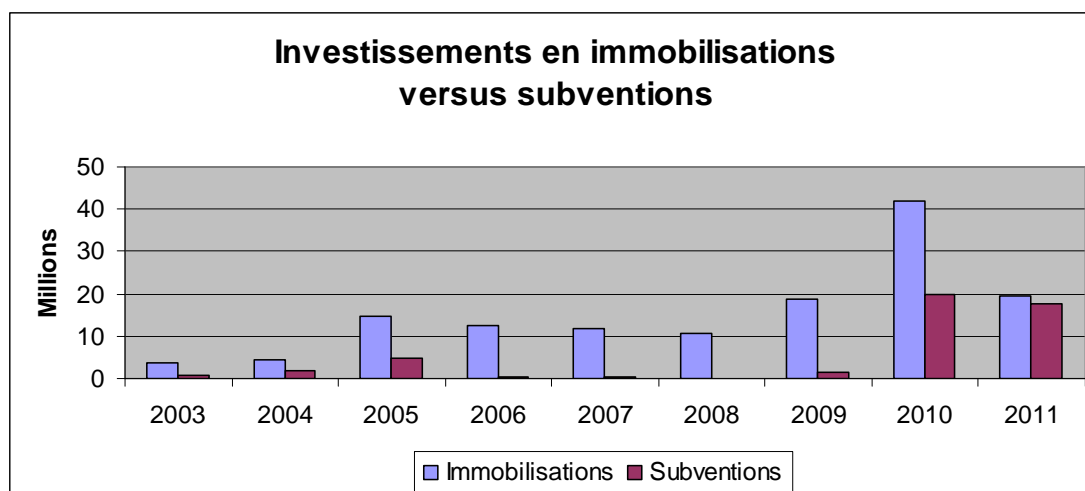
Outre les dépenses reliées aux opérations normales des services de la Ville, les citoyennes et citoyens ont pu être témoins, au cours de l'exercice 2011, du parachèvement de grands projets en cours et de la planification et l'engagement du conseil dans de nouveaux projets d'envergure. À cet effet, nous avons mis en chantier au cours de l'exercice 2011, les projets suivants :

- l'aménagement des infrastructures du parc industriel appelé « Carrefour 30/530 », maintenant appelé « Écoparc industriel Salaberry-de-Valleyfield », situé dans le quartier Saint-Timothée, au sud de la nouvelle autoroute 530, tout près du boulevard Pie XII;
- le prolongement des infrastructures du parc industriel et portuaire Perron;
- autres travaux de diverses natures : travaux de pavage, bordures et éclairage de nouvelles rues, réaménagement de parcs et terrains de jeux ainsi que l'aménagement de nouveaux parcs.

Pour la réalisation de ces projets, la Ville a investi une somme totale de 19 M\$ en travaux de toute nature, ce qui représente environ 50 % du coût des travaux de l'exercice 2010. Les principaux projets réalisés sont :

Infrastructures parc industriel et portuaire Perron	5,9 M\$
Infrastructures Hameau Pointe-Meloche	3,2 M\$
Infrastructures rues Maden, Dufferin, boulevard du Havre	1,9 M\$
Infrastructures chemin Larocque, rue Ellice	1,9 M\$
Infrastructures parcs et terrains de jeux et nouveaux parcs	1,5 M\$
Réfection des stations de pompage (réseau égout)	0,9 M\$
Pavage, éclairage – diverses rues	0,8 M\$
Infrastructures rue Notre-Dame	0,5 M\$
Réfection des bâtiments municipaux et du parc Marquette	0,3 M\$
Poste de pompage – rue Des Pionniers	0,3 M\$

En marge de ces investissements, la Ville a pu bénéficier de l'apport financier de subventions gouvernementales. Un tableau joint à cette présentation témoigne de l'importance de ces subventions obtenues au cours des ans depuis 2003 et plus particulièrement au cours des deux dernières années alors que les montants de subventions ont dépassé les 50 % des investissements commis.



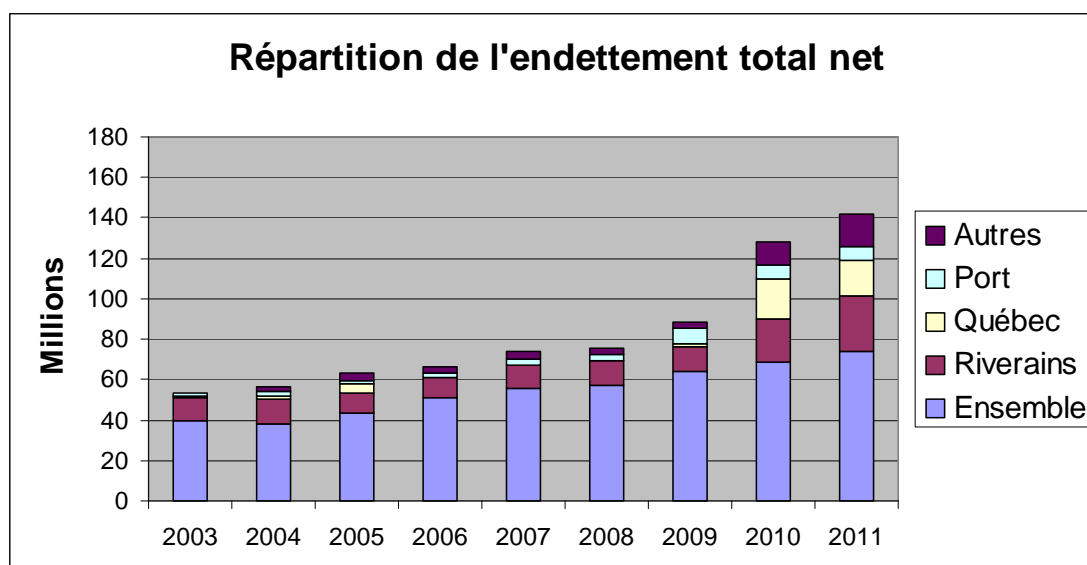
Par ailleurs, d'autres projets d'envergure pour lesquels la Ville contribue financièrement, tels que la modernisation de l'Aréna Salaberry et de la Cité des Arts et des Sports ont occupé une place importante dans notre paysage urbain. La Ville a contribué également financièrement, en partenariat avec d'autres institutions publiques, à la réalisation des travaux de construction du terrain synthétique du Collège de Valleyfield et de terrains de soccer de la Commission scolaire de la Vallée-des-Tisserands. D'autres projets importants sont en cours sur le territoire et génèrent leur part d'investissements, bien que la Ville n'y contribue pas financièrement, à titre

d'exemple : l'agrandissement du Palais de justice et la construction de l'autoroute 30. Ces projets amènent un apport économique majeur dans la communauté et font de Salaberry-de-Valleyfield un point de mire à l'échelle nationale.

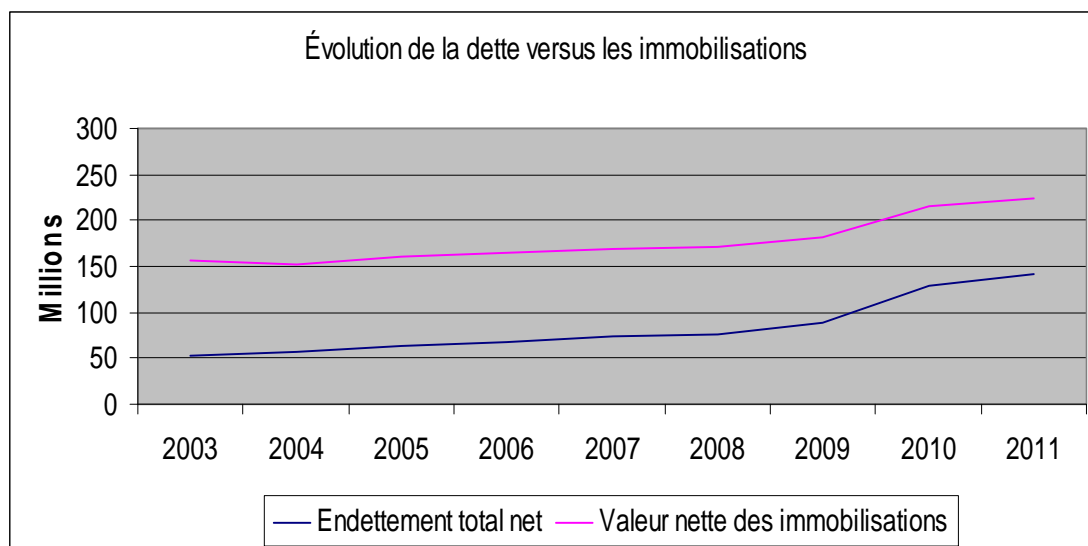
Également, nous avons adopté, en 2011, les règlements relatifs aux futurs travaux de la mise à niveau et de la modernisation de la station d'épuration des eaux usées municipales « Des Seigneuries » ainsi que pour le réaménagement des infrastructures des rues Victoria, Victoria est, Hébert et Alphonse-Desjardins et l'aménagement du vieux canal de Beauharnois. Ces derniers travaux, qui se sont amorcés depuis quelques jours, nous permettront de voir apparaître notre premier carrefour giratoire urbain à l'intersection de ces rues. De plus, ces travaux nous permettront, un peu plus tard en 2014, d'accéder à l'autoroute 530 (le prolongement urbain de l'autoroute 30) directement à partir du centre-ville.

En raison des investissements majeurs consentis par la Ville dans le cadre de son programme de réhabilitation des infrastructures municipales, l'endettement total net de la Ville est passé de 130 M\$ au 31 décembre 2010, à 142 M\$ au 31 décembre 2011, ce qui constitue une hausse de 12 M\$. Toutefois, il n'y a pas lieu de s'inquiéter. Cette dette globale n'est pas supportée par nos citoyens contribuables exclusivement. Il faut comprendre que lorsque nous réalisons des travaux d'infrastructures, par exemple, qui sont en partie subventionnés par les paliers gouvernementaux supérieurs, la Ville doit procéder à l'emprunt de la totalité des sommes nécessaires pour réaliser le ou les projets, incluant la part de la subvention gouvernementale. Le gouvernement rembourse sa part, capital et intérêt, sur une période de plusieurs années; on parle donc d'une partie de la dette à la charge du gouvernement du Québec, en l'occurrence.

Un tableau joint au présent rapport trace le portrait des entités responsables du paiement de cette dette. On peut noter, qu'à la fin de notre exercice financier 2011, la portion de dette payable par l'ensemble des citoyens contribuables de la Ville s'établit à près de 74 M\$, la dette payable par les riverains, ce qu'on appelle des répartitions, est de l'ordre de 27 M\$, la dette à la charge du gouvernement du Québec par ses programmes de subventions totalise près de 18 M\$, la dette à la charge de la Société du Port de Valleyfield totalise 7 M\$ et pour terminer la dette à la charge de différents organismes (Valspec, La Cité des Arts et des Sports, etc.), dont le cautionnement est assuré par la Ville, totalise 16 M\$.



Quoique cette dette semble importante, on peut rapidement constater que la valeur nette de nos investissements capitalisés (immobilisations) est de loin supérieure au niveau total d'endettement. Les deux indicateurs évoluent proportionnellement à travers les années. Ce qui dénote un choix judicieux au niveau des projets d'investissement. Pour mieux comprendre ce dernier commentaire, faisons le parallèle avec un ou une propriétaire d'une résidence qui investit dans la rénovation de sa résidence, par exemple un changement de fenêtres. Ainsi le ou la propriétaire fera en sorte de maintenir ou accroître la valeur de sa propriété. Il en est de même pour la Ville, ses investissements visent à réhabiliter ses ouvrages, à en maintenir leur fonctionnement et en assurer leur pérennité.



LES INDICATEURS DE GESTION

En marge de la présentation du rapport financier annuel, toutes les villes et municipalités du Québec sont tenues, depuis quelques années, de déposer une série d'indicateurs de gestion qui permettent au conseil municipal de suivre, de façon plus rationnelle, l'évolution de certains paramètres importants de notre gestion municipale. En 2011, suite à une analyse approfondie par un comité mandaté à cet effet, le gouvernement a procédé à des modifications des indicateurs de sorte que quelques-uns d'entre eux sont disparus et d'autres se sont ajoutés.

Nous déposons, ce soir, le document regroupant le calcul des 17 indicateurs de gestion obligatoires requis par le gouvernement. Après les avoir évalués et analysés, nous pouvons conclure que nos secteurs d'opération sont conformes aux normes acceptables dans les circonstances. Ces indicateurs demeurent une de nos constantes préoccupations pour soutenir nos analyses comparatives. Il est encore difficile, pour nous, de tirer des conclusions car plusieurs villes comparables n'ont pas encore déposé leur analyse. Toutefois, nous pouvons déjà assumer que nous pourrions avantageusement nous comparer aux 32 autres villes québécoises de notre catégorie. On remarque une amélioration dans plusieurs des indicateurs dont, entre autres, celui relatif aux dépenses de voirie de même qu'au niveau des coûts relatifs au réseau d'égout et de traitement des eaux usées. On note également une amélioration des rendements de la collecte sélective en comparaison avec l'année 2010.

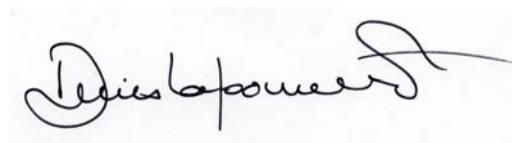
D'autres indicateurs démontrent que notre coût d'approvisionnement et de traitement de l'eau potable est l'un des meilleurs de la province de Québec. En effet, nous avons le privilège d'avoir une source d'approvisionnement exceptionnelle et nos choix technologiques font en sorte que nous produisons une eau potable de très grande qualité, à un coût largement inférieur à la moyenne provinciale. Les décisions prises par le conseil municipal en cette matière ont donc des conséquences positives mesurables. Voilà donc un exemple de l'utilité de ces indicateurs.

Voilà, Mesdames et Messieurs, les quelques données financières pour l'année 2011 que je souhaitais vous présenter au nom du conseil municipal. Soyez assurés que nous travaillons ensemble consciencieusement afin de faire de notre ville un exemple à suivre dans tous les domaines sous notre contrôle de gestion. L'amélioration de notre ville demande un effort de tous les instants et nous y parviendrons tous ensemble avec notre personnel; nos objectifs sont ambitieux, mais réalistes. Nous sommes heureux des succès que nous réalisons, d'année en année; cela rejaille sur chacun de nous comme citoyens et citoyennes. Vous le remarquez et vous nous le dites, notre ville s'embellit et s'organise de mieux en mieux. Notre ville est attirante, on y investit de plus en plus et nous avons raison d'être fiers de nos efforts collectifs.

Le présent discours et les états financiers complets sont disponibles pour consultation sur le site: www.ville.valleyfield.qc.ca à la rubrique ADMIN / CONSEIL MUNICIPAL > Finances municipales > Année 2011.

Je profite de l'occasion pour vous souhaiter au nom des membres du conseil municipal et de l'ensemble de notre direction et des employés, un bon été. Soyez prudents et profitez de la programmation culturelle et sportive offerte par la Ville à nos jeunes et moins jeunes.

Bon été à tous et à toutes!

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Denis Lapointe', written in a cursive style.

Denis Lapointe, Ing. M. Ing. Env.
Maire
Ville de Salaberry-de-Valleyfield